

Conseil Municipal de Villeneuve de la Rivière
Séance du 10 décembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de VILLENEUVE DE LA RIVIERE
Séance du 10 décembre 2013

L'an deux mille treize et le dix décembre à 18 H 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Jacques MARRASSE, maire de la commune

✓ **PRESENTS** :

J. MARRASSE, C. MARTINEZ - M. MERINO - P. PASCAL - R. GONZALEZ -
C. PIQUES - G. LECOUR - B. FOURQUET - J. BELBEZE - A. BARWICK

✓ **ABSENTS EXCUSES** : L. ALSINA - F. SOUCI

Mme Maryse MERINO est secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

-Convention Programme Local de l'Habitat :

Rectification des articles :

5.2 : Engagement pour la production de Logements Locatifs Sociaux.
La ZAC est actuellement en suspend à cause du PPRI. Il convient donc de modifier le tableau prévisionnel de production des logements de la ZAC.

7.2 : Menées par la commune.

Suppression du terme communal à « lotissement communal »

Accord à l'unanimité

-Maison rue des écoles:

Le futur acquéreur signale que pour traiter le désamiantage du bâtiment, le coût s'élève à 4 000€.

La commune souhaite prendre en charge la moitié de ses frais. Par conséquent, le prix de vente de cette maison sera de 70 000€ au lieu de 72 000€

Accord à l'unanimité

Signature



Questions diverses :

- Petit ruisseau rue des eaux vives :
Plusieurs habitants de cette rue demande que ce ruisseau soit cuvelé.

Accord à l'unanimité

- Problème avec une concession au cimetière.
- Jardin du souvenir : prévoir une intervention pour réparation d'un casier.
- Ecole : Passage du père Noël le vendredi 20 décembre dans les classes de maternelles et de CP. Prévoir le goûter pour les enfants de l'école.
- Compte rendu du marché de Noël.
- Réunion du SIST : la participation par habitant est maintenue à 2€.
- Comité de pilotage sur la mise en place des nouveaux horaires : proposition de réaliser un sondage auprès des parents d'élèves pour connaître les heures où les élèves sont récupérés le soir. Pour l'instant pas de proposition pour le mercredi.
- Le panneau indiquant le stade municipal a disparu.

La séance est levée à 19h30mn

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

